

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, JEUDI, LE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE
NOVEMBRE, DANS LA NEUVIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE
SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII

SENAT.

Jeudi, 11 novembre 1909.

Présidence de l'honorable J. K. KERR.

La séance s'ouvre à 2.30 heures p.m.

Prière.

NOUVEAUX SENATEURS.

Sont présentés comme nouveaux sénateurs:—

L'honorable Arthur Boyer, pour la division de Rigaud, dans la province de Québec, et l'honorable Benjamin Prince, pour la division de Battleford, dans la province de Saskatchewan.

DISCOURS DU TRONE.

Son Excellence le Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat".

La Chambre des communes étant venue avec son Orateur;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Il m'est très agréable, en me trouvant de nouveau au milieu de vous à une époque de l'année très propice pour l'expédition des

affaires, de vous féliciter sur l'état prospère du pays.

L'année qui tire maintenant rapidement à sa fin, a été une période de progrès ferme et continu. L'immigration s'est portée vers les nouveaux champs de colonisation du Nord et de l'Ouest en flots abondants d'émigrés très acceptables et tirés des meilleurs éléments des Iles Britanniques, des Etats-Unis et de l'Europe continentale. Le commerce et le négoce ont pris un développement rapide dans toutes les directions. Les recettes ont presque complètement atteint le niveau qu'elles avaient perdu durant la récente dépression commerciale. La reprise des affaires à la suite de la crise financière qui fut, durant peu de temps, un sujet d'inquiétude pour le monde commercial, a été des plus remarquables. Dans presque toutes les branches des affaires il s'est produit un retour à l'activité, qui promet une prospérité continue.

Deux membres de mon gouvernement ont pris part à la conférence impériale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté pour s'occuper de la question de la défense. Après consultation avec l'Amirauté, un plan a été adopté relativement à l'organisation d'une marine canadienne, sur les bases de la résolution votée par la Chambre des communes le vingt-neuf mars dernier. Les documents se rapportant à ce projet vous seront soumis immédiatement, et un projet de loi relatif à cette affaire sera présenté.

La nouvelle convention entre Sa Majesté et le Président de la République française concernant les relations commerciales entre la France et le Canada, ayant été approuvée par le Sénat et le corps législatif, vous serez à votre tour appelés à la confirmer.